

Image not found or type unknown



Est ce qu'on le droit de voyager avec un récipissé en france

Par **aftouh**, le 20/10/2008 à 15:09

bonjour est ce que je peu voyager en france avec mon 2 récipissé en sachant que j'ai pa eu encor de carte de sejour c mon 2 récipissé et moi j'habite en corse et je doit voyager avec mon marie à marsille repondez moi s'il vous plait merci

Par **Tisuisse**, le 20/10/2008 à 17:01

Votre document est spécifique que pour la Corse ou non ?

Par **aftouh**, le 20/10/2008 à 18:20

non c un récipissé de demande de carte de sejour francé

Par **Tisuisse**, le 20/10/2008 à 22:45

Alors, il vous faut déposer un dossier en préfecture.

Par **marocaine2a**, le **21/10/2008 à 10:58**

je n'est pas trop compri la réponse ,je pense que vs n'avez pas compri ma question ,je voudrais juste savoir si c possible de voyager en france avec un recipissé ,sachant que je vie en corse c tout je vous remerci d avance salutation

Par **brima**, le **30/11/2008 à 02:19**

quelle question ,bien sur que cest possible puisque cest un recipisse en france ,apres pour sortir de la france cest autre chose ;mais tant que tu reste en france cest evident voyon